

Décision

Générale

colonial

Décision n° 747/B.PEÆ. Décisions concernant les Services d'Etat

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
13 juin 1963

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1963

Date du numéro
30 juin 1963

TEXTE INTÉGRAL

M. Billaut Pierre, Attaché de la France d'Outre-Mer. 3° classe, 4° échelon, est nommé, à titre intérimaire et cumulativement avec ses fonctions actuelles, Adjoint au Commandant de Cercle de Djibouti et Président du Tribunal du 1er degré (Contentieux et Gracieux) dans le ressort du dit Cercle. pour compter du 20 juin 1963.